Le 17 décembre 2020

PROCÈS-VERBAL de la sept cent quatre-vingt quatrième séance du Conseil de la municipalité de L'Ange-Gardien, créée par l'article 26 de la loi 119, sanctionnée le 17 mai 1979, tenue au Centre Municipal, 1177, Route 315, L'Ange-Gardien (Québec) à 19h00 conformément à l'article 148 du Code municipal.

SONT PRÉSENTS: Madame la conseillère Nancy D'Amour et messieurs les conseillers Luc Verner, Martin Proulx, Luc Prud'Homme, Martin Prescott , et Sébastien Renaud et faisant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Louis-Seize.

2020-12-1798 Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Sébastien Renaud**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Verner**

ET RÉSOLU que ce Conseil déclare ouverte la première séance extraordinaire du 17 décembre 2020 portant sur le budget 2021 et adopte l'ordre du jour tel que déposé par le Secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2020-12-1799 Adoption du budget 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ unanimement

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte, par la présente, le budget 2021 qui se détaille comme suit :

Revenus	
Taxes	6 790 046 $
Paiements tenant lieu de taxes	29 292 $
Transferts	676 582 $
Services rendus	132 965 $
Imposition de droits	892 000 $
Intérêts et pénalités	51 500 $
Autres revenus	191 575 $
Total des revenus	**8 763 960 $**
Charges	
Administration générale	1 327 661$
Sécurité publique	2 052 913 $
Transport	1 728 498 $
Hygiène du milieu	1 046 676 $
Santé et bien-être	12 000 $
Aménagement, urbanisme et développement	589 002 $
Loisirs et culture	1 065 174 $
Frais de financement	262 148 $
Total des charges	**8 084 072 $**
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	**679 888 $**
Remboursement de la dette à long terme	619 633 $
Affectation du surplus accumulé	(120 321 $)
Affectation aux fonds réservés et aux activités d'investissement	180 576 $
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	**0 $**

Adoptée à l'unanimité

2020-12-1800 Adoption du programme triennal d'investissements pour 2021-2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller **Martin Prescott**
APPUYÉ PAR le conseiller **Luc Prud'homme**

ET RÉSOLU QUE le Conseil adopte le programme triennal d'investissements 2021-2022-2023, le tout selon le tableau dressé par le Secrétaire-trésorier lequel est joint en annexe à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-12-1801 Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR le maire **Marc Louis-Seize**
APPUYÉ PAR la conseillère **Nancy D'Amour**

ET RÉSOLU QUE la session soit levée

Il est 17h25.

Adopté à l'unanimité

_____	_____
Marc Louis-Seize	Alain Descarreaux
Maire	Directeur général

Je, Marc Louis-Seize, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.